Santé publique: lutte contre le cancer, plan d'action 1996-2000

1994/0105(COD) - 24/01/1995

La commission de l'environnement a adopté le rapport de M. Valverde LOPEZ sur le IIIe plan d'action 1995-1999 de lutte contre le cancer dans le cadre de l'action de la Communauté portant sur la santé publique. Le rapport prévoit notamment de sensibles améliorations en matière d'actions de lutte contre le cancer parmi lesquelles on notera tout particulièrement : - le fait que l'objectif principal de ce plan est redéfini comme étant la mise en place d'un réseau de coopération entre la Commission et les comités nationaux de lutte contre le cancer afin d'améliorer la cohérence entre actions communautaires et actions des Etats membres et que ce plan d'action soit le véritable catalyseur de l'action des Etats membres dans ce domaine. Une nouvelle annexe est ajoutée à cet effet portant sur les mécanismes de consultation, de participation et de coordination du programme. L'idée est que la Commission soit assistée d'un groupe d'experts qui conseillera la Commission sur les aspects scientifiques et techniques en matière de lutte contre le cancer; - les priorités du programme doivent porter sur l'information du public et l'éducation à la santé (notamment pour les enfants par l'intermédiaire d'un programme spécifique dans les écoles visant à modifier les pratiques alimentaires), la prévention primaire (ex.: meilleure connaissance du code européen contre le cancer) ainsi que la prévention secondaire (diagnostic précoce) et l'amélioration de la diffusion des résultats de la recherche. Le PE insiste également pour que tout type de publicité directe ou indirecte sur les produits du tabac soit interdite (il demande notamment la révision de la directive 89/622 sur l'étiquetage des produits du tabac afin de porter à 25% les parties des emballages de ces produits consacrés aux messages en matière de santé). Enfin, des modifications ont été apportées à la fiche financière du programme (programmation indicative).